

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-6/03

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42148874

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme
Rapporteur : RICHARD Marie

OBJET : Demande de réouverture au public saisonnière différée du jardin-musée Bourdelle (Egreville) au 2 juillet 2011.

La réouverture saisonnière au public du jardin-musée départemental Bourdelle sera exceptionnellement différée pour travaux interdisant l'accès du public (travaux de réfection des toitures et remise en état du jardin) du 2 mai 2011 au 2 juillet 2011. Le Département autorise cette réouverture différée pour des raisons de sécurité et d'accès des visiteurs.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la demande du jardin-musée départemental Bourdelle,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

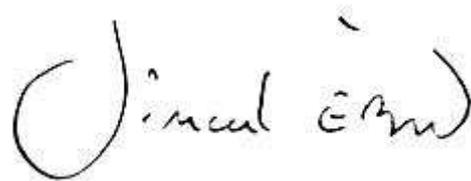
Après en avoir délibéré,

DECIDE

De différer exceptionnellement l'ouverture saisonnière du jardin-musée départemental Bourdelle du 2 mai 2011 au 2 juillet 2011 et d'autoriser son ouverture au public du 2 juillet au 30 octobre 2011 inclus.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V' and a stylized 'É'.

Vincent ÉBLÉ